~~pour avoir~~

Les commissaires soussignés nommés par l'academie pour l'examen d'un lit ~~mecanique~~ de l'invention du S. Garat m^e menuisier à paris se sont transportés chez lui où ils ont vu la demonstration ~~des effet~~ de la mecanique que le d^t S^r garat y a adaptée. ce lit est à quatre colonnes, dans les differentes cannelures desquelles passent des cordes avec les poulies de renvoy necessaires pour executer differens effets qui procurent avec la plus grande ~~aisance~~ beaucoup de commodités aux malades. on les souleve ~~avec~~ avec doucement sans qu'ils le sentent pour ~~leur~~ passer un bassin sous eux. au moyen d'un chassis on peut les élever pour refaire le lit, retourner ~~changer~~ les malades, ~~les~~ changer des draps. on peut mettre les malades sur leur séant, on les tourner à droite ou à gauche sur le coté. chacun de ces differents actions ~~mouvemens~~ mouvemens s'opere par l'action d'une poulie particuliere fixée au pied du lit, et qu'on ~~meut~~ fait tourner ~~et mouvoir~~ avec une manivelle. ~~nous croyons~~ il n'y a personne qui ne sente l'utilité ~~les avantages~~ d'un ces ~~telle construction~~ effets ~~dans un ... ~~

~~on ne ... ~~ l'on ne peut trop faire ~~louer~~ d'eloge ~~aux artistes~~ de ceux qui s'appliquent à diminuer les souffrances des maux dont l'humanité est affligée; l'academie ~~de chirurgie~~ donne d'autant plus volontiers son approbation au lit mecanique du S. garat que la chirurgie ~~qu'elle a plus~~ peut y trouver des ressources pour assurer le succès de ses operations dans un grand nombre de cas, où ~~il est~~ l'on ne peut ~~faire des ... ~~ faire ~~de~~ rendre aux malades les services ~~... ~~ dont ils ont besoin qu'avec les precautions infinies, ~~et~~ pour empecher ~~diminuer~~ le derangement d'une partie ~~... ~~ d'ailleurs ~~et~~ prevenir les inconveniens ~~qui ... ~~ ~~... ~~ de la malpropreté, ces avantages ~~et~~ les doutes ~~que le moyen ... ~~. ~~... ~~

inestimables qui ~~... ~~ trouvent dans le moyen imaginé par le S. garat; ~~..~~ à paris le 26

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 32 d 3 n^o 73

en 1740

Un cavalier, d'une constitution forte, agé de 25 ans blessé d'un coup de sabre au dessus du front du coté droit se rendit le lendemain à l'hopital militaire de Metz; la playe de deux pouces d'etendüe dans le cuir chevelu paroit simple, et ses deux bords etoient si legerement tumefiés, qu'on crut devoir les réunir et les contenir dans une approximation exacte par une languette d'emplatre agglutinatif.

il n'y avoit pas le moindre accident: à la levée de l'appareil le 8e. jour on vit distinctement que les bords de la playe disposoient à suppurer, en consequence on les renversa à l'aide d'une sonde et on se servit de plumaceau couvert de baume d'arceus.

vers le 10e. jour la suppuration parut un peu plus abondante que l'etendue de la division et le bon etat des parties ne la devoient fournir. au moyen du stilet on reconnut qu'il y avoit playe à l'os, le coronal avoit été entamé obliquement par le tranchant du sabre, et formoit l'espece de solution de continuité connue sous le nom de diacopé dans les lésions de la tete. l'absence de toute espece d'accident on changer au prognostic, on se contenta de faire couler dans la playe à chaque pansement toutes les 24 heu quelques gouttes de baume de fioraventi. la suppuration se soutenoit au même point le 16e. et 17e. jour le blessé qui n'avoit pas assujetti à un regime severe, et qui se promenoit dans les cours, ou prenoit ses deshabilles se plaignit de degout, des nausées de mal à la tete. la fievre survint et le delire, il survint et mourut

de ces accidens et 3 jours. on prit les
premiers ~~indices~~ symptomes pour une indigestion
et pour remedier aux nausées on donna
un vomitif; la fievre et le delire furent
combattus par quelques ~~la~~ saignées du bras et du pied,
on n'imagina pas que la playe de tete eut
aucune part à ~~ces accidens~~ au [illegible] étoit de malade, parceque les
~~suppuration étoit toujours assés copieuse~~ plumasseaux et les compresses ~~étoient tachées~~ de suppuration, et
La meme quantité de suppuration ~~que~~ étoit quoi que
~~la ... raison des accidens~~ ~~par l'[illegible]~~ [illegible]
~~à~~ L'ouverture du corps desilla les yeux
de tous ceux qui y assisterent. il y avoit
une playe à l'os ~~[illegible]~~ frontal qui commencoit
au bord de la suture coronale à deux lignes
de la sagittale. l'amplitude de l'instrument
tranchant étoit marquée dans l'os de l'étendue
de deux pouces; mais par le poids du sabre et
la force avec laquelle le coup avoit été porté
leur avoient donné l'action d'un instrument contondant, le coronal ~~[illegible]~~ étoit fracturé d'un pouce
au dessous dans la direction oblique de la playe
de l'os, et en retour posterieurement jusqu'a
la suture coronale un pouce au dessus de
l'angle anterieur et infer. du parietal droit. les
deux tables étoient fracturées obliquement dans un
trajet de trois à quatre lignes, et on trouva
un ~~abcés~~ collection de pus considerable ~~entre~~ sur la dure mere decollée
par interposition de [illegible] sur la portion frontale [illegible]
~~[illegible]~~ etendue de ~~[illegible]~~ trois pouces du diametre. [illegible] a
[illegible] la cour à l'academie [illegible] les [illegible] en
au ces consequences pratiques de se faire sont assés à deduire
~~[illegible]~~ !
à la playe de l'os ~~[illegible]~~ étoit contondante, [illegible]
separation [illegible] la [illegible]

en erreur. si à l'apparition de ces symptomes

on eût étendu la plaie par sa partie infe-

rieure en appliquant une couronne de trepan

sur la partie laterale de la fracture prolongée au delà

de la plaie ~~du côté~~; on auroit donné issue au pus

qui ~~se forma~~ s'épancha entre la dure mere et le crane, et il y a

tout lieu de croire que le blessé ~~seroit~~ auroit obtenu sa

guérison. Les premiers dans ce genre sont restés sur le trepan dans les cas

douteux